Nature En Ville

Cadastre vert de l'Auran

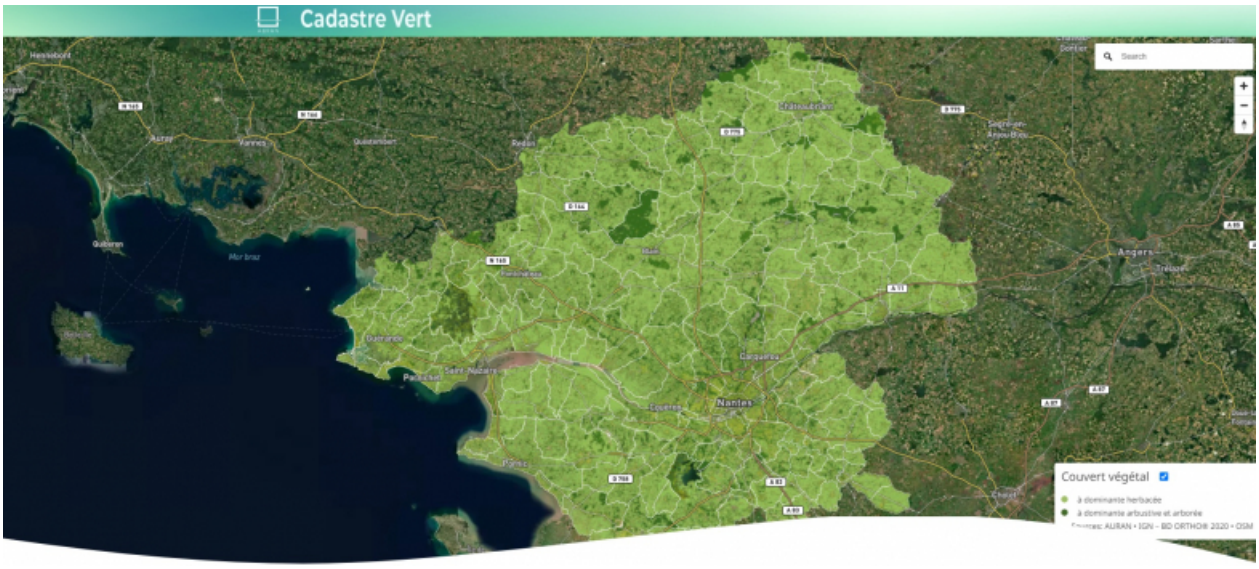

La cartographie du couvert végétal fait appel aux techniques d'exploitation des images aériennes à très haute résolution. Elles ont été développés par l'agence d'urbanisme de la région nantaise et permettent d'aboutir à une cartographie globale de la végétation existante sous ses différentes formes (boisements, haies, jardins privatifs, parcs et jardins publics, abords de cours d'eau…) et dans les différents espaces (agricoles, naturels mais aussi urbanisés).

La cartographie interactive développée par l'Auran donne à voir les résultats de ce travail pour chacune des communes de Loire-Atlantique, avec les indicateurs socles associés. **L'indice de naturalité** qui correspond à la part de couvert végétal au sein des parcelles de la commune, et **l'indice de canopée** qui correspond spécifiquement à la part de couvert végétal à dominante arbustive ou arborée au sein des parcelles de la commune.

L'accès à cette connaissance nouvelle donné à tous par la mise en ligne de cette cartographie interactive par l'Auran vise à poser un nouveau regard sur les territoires du point de vue de leurs composantes végétales et à révéler de nouvelles opportunités pour mettre en œuvre des politiques de végétalisation et de renaturation des sols à l'échelle locale.

La cartographie du couvert végétal vue du ciel : Les données sont issues de la photographie infrarouge couleur de 2020 produite par l'Institut Géographique National (IGN). La méthodologie réalisée par l'AURAN, s'appuie la segmentation sémantique, algorithme d'intelligence artificielle, dont le but est de produire avec peu d'échantillons d'apprentissage une classification de l'ensemble la végétation vue du ciel. La cartographie du couvert végétal en Loire-Atlantique offre une vision exhaustive de la végétation existante sur l'ensemble du territoire départemental. Cette analyse permet de déterminer deux typologies de couvert végétal : le couvert végétal à dominante herbacée et le couvert végétal à dominante arbustive ou arborée.

La tache urbaine principale : La tache urbaine principale est définie à partir des territoires artificialisés issus de la BDMOS (Source de données géographiques au service de l'observation et de la prospective, produite par le Département de Loire-Atlantique). Elle prend en compte les espaces les plus denses (centralités et centre-bourgs) de chacune des communes (hors villages, hameaux et bâti diffus).

L'indice naturalité et l'indice canopée : Ces deux indices offrent la possibilité de comparer les communes et les intercommunalités entre-elles sur une base homogène. Ils visent à pouvoir suivre de l'évolution de la naturalité des parcelles et de mesurer l'efficacité des politiques de végétalisation dans le temps.

Coordonnées

Loire-Atlantique
Liens utiles
cadastrevert.auran.org